



Comment faire pour restituer ma cave

Par **maye**, le **03/09/2009** à **12:20**

bonjour,

En 2005, j'ai acheté un studio avec une cave, je me suis aperçu que cette cave a été changée par un autre propriétaire qui s'est approprié ma cave et s'est empressé de mettre une porte blindée, cette cave porte le lot n° 2 comme indiqué sur mon acte de propriété selon le plan . mais le nouveau gestionnaire de l'immeuble ne veut rien entendre il dit que ce n'est de son ressort de me faire restituer la cave .

à qui dois-je m'adresser, il continue à me faire payer les charges d'une cave dont je n'ai pas jouissance .

Merci